

Statement

Secretary of
State for
External Affairs



Déclaration

Secrétaire d'État
aux Affaires
extérieures

93/13

TELLE QUE PRONONCÉE

**ALLOCUTION PRONONCÉE PAR
L'HONORABLE BARBARA McDOUGALL,
SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES,
À L'OCCASION D'UN DÎNER CONJOINT DE LA
CANADA-JAPAN SOCIETY
ET DU CANADA-JAPAN BUSINESS COUNCIL
« LE CANADA ET LE JAPON : PARTENAIRES
FACE AUX CHANGEMENTS DANS LE MONDE »**

**TOKYO (Japon)
Le 24 février 1993**

Affaires extérieures et
Commerce extérieur Canada

External Affairs and
International Trade Canada

Canada

Une magnifique légende orientale raconte l'histoire d'un homme qui franchit une rivière en bateau; rendu au milieu du courant, il échappe son sabre par-dessus bord. Afin de pouvoir le retrouver, il prend une craie et trace une croix sur le bord du bateau, précisément à l'endroit où il l'a perdu!

Nous du Canada et du Japon, qui avons vu le monde changer au cours des dernières années, savons de quoi parle cette légende. L'histoire déferle sous nos yeux et efface tous nos repères.

Nous avons assisté à la fin de la Guerre froide et à la renaissance des conflits locaux et civils; nous avons vu la démocratie triompher à certains endroits et s'écrouler avec fracas ailleurs; nous sommes témoins aujourd'hui de miracles économiques alors que certaines régions sont dévastées par la sécheresse et la famine.

Les complexités de l'existence nationale et de la coexistence internationale alimentent la nostalgie. Certains vont même jusqu'à regretter l'époque des certitudes de la Guerre froide.

Malheureusement, on ne peut retourner en arrière.

Nulle part ailleurs le changement a-t-il été plus rapide, plus porteur d'espoir et, dans certains cas, plus couronné de succès que dans la région Asie-Pacifique. Il est dès maintenant possible de prédire avec certitude que la prochaine ère sera celle de la région Asie-Pacifique.

Les faits à cet égard sont indiscutables :

- En 1965, la partie Asie de la région du Pacifique représentait 12 p. 100 de l'économie mondiale; en l'an 2000, cette proportion dépassera vraisemblablement les 25 p. 100 et le Japon est en grande partie responsable de ce succès.
- Marchant sur les traces du Japon, Hong Kong, Singapour, Taïwan et la Corée ont un à un franchi la barrière qui sépare les nations en voie de développement des nations développées. Aujourd'hui, la Malaisie, la Thaïlande et d'autres pays empruntent la même voie.
- D'ici 2015, la Chine à elle seule pourrait avoir une classe moyenne plus nombreuse que la population des États-Unis d'Amérique.
- Le Canada commerce aujourd'hui autant avec le Japon qu'il ne le fait avec la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne combinées; de plus, l'Asie et l'Amérique du Nord partagent, et de loin, les plus importantes relations commerciales intercontinentales du monde.

Le Japon, dont l'économie est au deuxième rang mondial, est l'épicentre de ce changement. Pour le Japon, le 21^e siècle est déjà là.

Le changement est la seule constante sur laquelle le monde d'aujourd'hui peut compter et ce changement n'est nulle part ailleurs plus évident qu'en Asie. Pensons seulement à l'expansion économique dans le sud de la Chine, à la transformation politique de la Thaïlande et de Taïwan, à l'édification de la nation Cambodgienne et à un Viêt-Nam prêt à entamer une décennie de croissance incomparable dans un contexte d'économie de marché fondée sur l'exportation.

Dans un contexte mondial si volatile et dans une région si profondément transformée, certains pourraient douter de notre capacité de préparer l'avenir. Comment peut-on planifier en fonction de l'imprévisible ? Comment est-il possible de contrôler un courant qui semble vous emporter ?

Nous sommes tous conscients du danger qu'il y aurait à construire une politique rigide, inflexible dans un tel contexte. En effet, une telle politique imposerait un élément de permanence à un ensemble qui en est dépourvu. Cela reviendrait à faire une croix sur le bord du bateau.

Toutefois, j'estime qu'il existe au moins trois repères essentiels pour nous guider vers l'avenir.

Premièrement, il faut rester tourné vers l'extérieur, au plan politique comme au plan économique. L'isolationnisme, l'unilatéralisme axé sur soi et une préoccupation excessive à l'égard des questions nationales sont trois voies rapides vers une répétition des erreurs passées.

Deuxièmement, il faut préserver fermement nos principes et nos valeurs à l'égard de la primauté des droits de la personne; du principe de légalité; de la libre circulation des personnes, des idées, des biens, des services et des capitaux; du partage de la richesse et de la responsabilité collective à assumer pour la paix et la sécurité.

Troisièmement, nous devons accepter que le changement, même positif, s'accompagne presque toujours de frictions, de tensions, de défis et d'instabilité.

Dans un tel contexte, la planification est loin d'être futile; elle devient même essentielle si l'on ne veut pas être à la remorque des circonstances.

Ce point est particulièrement pertinent pour la région Asie-Pacifique. En effet, le miracle économique qui métamorphose

actuellement l'Asie est un phénomène porteur d'avenir; il a réduit la pauvreté de façon spectaculaire dans de nombreux endroits et a amélioré la qualité de vie de centaines de millions d'habitants de la région.

Cependant, les eaux ne sont jamais calmes sur le fleuve de l'histoire.

- On voit la pauvreté persister au milieu de l'affluence.
- La croissance de la population imposera d'énormes contraintes aux économies, aux sociétés et à l'environnement.
- Compte tenu de la grande diversité qui caractérise la région et du rythme auquel les changements surviennent, on peut s'attendre à voir naître des tensions et des conflits de nature religieuse, ethnique et régionale là où le contexte est le plus propice, mais également là où rien ne les laisse présager.
- La richesse de l'Asie fera naître de nouvelles puissances. Le pouvoir s'accompagne de responsabilités, mais comporte aussi le risque des abus.

Malheureusement, la richesse n'est pas la panacée de tous les maux qui affligent une société. Le succès économique procure cependant les moyens de s'attaquer au besoin fondamental de changements sociaux, de restructuration.

La richesse rend possible l'investissement dans l'avenir des gens, dans l'amélioration de la qualité de vie et dans une coopération internationale plus élaborée.

La richesse n'aplanit cependant pas tous les obstacles à la stabilité.

J'entrevois quatre grands défis à relever, quatre tâches à accomplir à l'aube du 21^e siècle.

Le premier consistera à ériger une structure globale de sécurité et de stabilité qui contribuera à gérer ou à éliminer les conflits. Il est essentiel pour nos deux nations d'oeuvrer au sein de l'Organisation des Nations Unies afin d'appuyer ses efforts de paix mondiale. Il est également primordial pour le Canada et le Japon de continuer à collaborer au sein du Groupe des sept pays les plus industrialisés (G-7). Ces organismes sont des piliers de la stabilité globale qui s'appuient sur des institutions régionales fondées sur les mêmes principes de coopération. Par l'intermédiaire de ces organisations, nous

partageons une responsabilité commune pour le maintien de la paix sous toutes ses formes, pour le contrôle des armements et pour la non-prolifération nucléaire.

Grâce aux forums qu'offrent ces organisations, nous devons développer l'habitude du dialogue au point où la simple hypothèse du recours à la force pour régler des problèmes devienne inconcevable.

C'est par leur entremise que le Japon joue maintenant un rôle beaucoup plus étendu et grandement apprécié dans le règlement de grands problèmes internationaux et régionaux.

Premièrement, vos dirigeants ont fait preuve de vision et de détermination dans les efforts qu'ils ont déployés pour amener le Japon à participer aux opérations de maintien de la paix et ce, dans le contexte d'un débat national complexe et délicat. Nos gardiens de la paix se tiennent aujourd'hui côte à côte au Cambodge et notre coopération bilatérale en ce domaine a atteint des sommets vertigineux que nous souhaitons, avec le temps, repousser encore plus loin.

Deuxièmement, M^{me} Ogata, une distinguée citoyenne du Japon et une amie avec laquelle j'ai de fréquents contacts, apporte, en sa qualité de Haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, une contribution remarquable à la résolution d'un des grands problèmes contemporains.

Notre deuxième tâche sera de construire une structure régionale pour faire face aux défis que l'expansion et le développement de la région Asie-Pacifique feront naître. À ce sujet, il convient d'abord d'admettre ouvertement la grande faiblesse des institutions dans la région; on pourrait même parler de vide institutionnel. Nous devons promouvoir l'adoption de règles communes et le caractère impérieux du dialogue.

À défaut d'atteindre ces objectifs, nous pourrions assister à une augmentation de la méfiance et de l'isolement. Par contre, le succès en ce domaine fera naître un sentiment de communauté et procurera un moyen de traiter les causes sous-jacentes de tension avant que n'éclatent les conflits

Le Canada s'est penché sur ce problème de structure régionale il y a quelques années en cherchant à promouvoir le dialogue sur la sécurité coopérative entre les nations du Pacifique Nord. Un bon nombre des participants potentiels à ce dialogue ont d'abord montré beaucoup de réticence face au projet, mais aujourd'hui tous reconnaissent la nécessité d'un tel dialogue. Dans la région de l'Asie du Sud-Est, la réunion de la Conférence post-ministérielle de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) semble vouloir devenir un forum pour les discussions sur

la sécurité à l'échelle des ministres. Même dans la mer de Chine méridionale où les prétentions territoriales incompatibles abondent, les gouvernements régionaux se rencontrent pour parler de droit international et des moyens de résoudre les conflits frontaliers en faisant appel à l'expérience et aux connaissances que le Canada a mis à leur disposition.

Au plan économique, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique constitue un bon point de départ. Avec le temps, il devrait se transformer en une institution régionale apte à gérer les frictions issues des contradictions entre les systèmes, à favoriser la création de protocoles fondés sur des règles et touchant des questions comme les normes, l'investissement et la propriété intellectuelle, et à gérer les conflits lorsqu'il est impossible de prévenir les problèmes.

Pour souligner l'importance de trouver des systèmes fondés sur les règles pour la gestion des conflits, je me permet d'attirer votre attention sur les relations Canada - É.-U.; en effet, même les partenariats les plus étroits et les plus florissants ne peuvent éviter les différends; ces divergences exigent des mécanismes systématiques de règlement.

Compte tenu que la relation commerciale qui existe entre le Canada et les États-Unis est la plus importante du genre au monde, il n'est pas surprenant de voir naître des conflits dans les domaines du bois d'oeuvre, du porc, de l'acier, des prix du blé, de la tarification hydro-électrique, etc.

Ces difficultés cycliques ont joué un rôle déterminant dans la décision du Canada de signer une entente de libre-échange avec les États-Unis. Le recours à des instances de règlement des conflits établies en vertu du traité de libre-échange montre bien qu'il y a moyen de trouver des solutions réglementées même aux problèmes les plus inextricables.

Le fait est qu'il doit y avoir moyen de trouver des ajustements fondés sur des règles lorsque surviennent les changements et de résoudre les frictions dès qu'elles surgissent. En soi, le changement n'est pas nécessairement synonyme de crise.

Le troisième défi consistera à utiliser les institutions que nous sommes à construire pour appuyer l'émergence et la transformation de nouveaux acteurs. Au fur et à mesure que la région Asie-Pacifique croîtra en richesse et en importance, les nouvelles puissances devront reconnaître les besoins de sociétés et d'économies en transition et souvent fragiles.

Deux pays ont une importance toute particulière.

À cet égard, la Chine jouera un rôle clé. Ainsi, le Canada et le Japon devront-ils déployer des efforts concertés pour tenter

d'influer sur la manière dont elle s'adaptera à son nouveau statut et à ses nouveaux rôles.

La Chine est une superpuissance économique potentielle; nous devons l'encourager à apporter des modifications aux plans du processus politique, du respect des droits de la personne et du développement démocratique.

Par ailleurs, il ne faudrait pas oublier la Russie. Son rôle de partenaire régional et mondial doit être reconnu en dépit de l'existence de différends bilatéraux spécifiques. Il serait en effet vain d'espérer amener la stabilité où que ce soit sur le globe, ou la coopération dans la région Asie-Pacifique sans la participation de la Russie.

Une région Asie-Pacifique forte, travaillant en harmonie et harnachant les forces de tous ses membres, du Japon au Canada, des États-Unis à la Corée, de l'ANASE à l'Australie, tiendra un rôle collectif dans l'édification de systèmes globaux et de la stabilité mondiale.

Le quatrième défi ou centre d'intérêt qui nous occupe est le partage de la prospérité, c'est-à-dire l'obligation d'étendre à tous les pays de la région et de la terre les avantages de la croissance économique et du progrès.

De nombreuses voies s'offrent pour atteindre cet objectif. Les plus importantes sont sans doute le marché libre, la libéralisation du commerce et le développement coopératif.

L'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) demeure l'instrument de prédilection pour atteindre ces objectifs. Le Canada continue de souhaiter ardemment la réussite des négociations de l'Uruguay Round et la participation active du Japon à ce processus est essentielle.

Je m'en voudrais de ne pas aborder spécifiquement l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). L'ALENA doit être vu comme une étape logique vers une libéralisation du marché mondial. L'Amérique du Nord n'est pas et ne deviendra pas un bloc commercial. Certains de nos partenaires d'outre-Pacifique se posent des questions au sujet de l'Accord et le Canada souhaite vivement les rassurer. J'insiste encore une fois sur le fait que les membres de l'ALENA ne constituent pas un bloc commercial; cette hypothèse est à rejeter une fois pour toute.

Le Canada et le Japon sont des partenaires régionaux et mondiaux naturels. J'irais même jusqu'à dire que nous avons la responsabilité d'être des partenaires. S'il n'y a pas concertation entre nous, nos intérêts régionaux et globaux en souffriront.

- Nos pays font tous deux partie de la région Asie-Pacifique;
- Nous sommes des partenaires commerciaux mutuellement importants;
- Nous avons tous deux des relations commerciales importantes avec les États-Unis.

Nos forces se complètent et nos idéaux se ressemblent. Les forces du Japon sont évidentes et tiennent à son statut de superpuissance économique et de grande puissance politique. Celles du Canada sont tout aussi évidentes.

Nous avons l'expérience du multilatéralisme, du développement d'institutions, de la constitution de systèmes internationaux de droit, du maintien de la paix, de la résolution de conflits et de la promotion du dialogue. Nous avons joué un rôle de premier plan au sein de l'Organisation des Nations Unies et ce, depuis le tout début de l'institution.

Mon message au Japon est simple : reconnaissez vos forces et partagez notre expérience et nos compétences, tout comme nous reconnaissons nos forces et partageons votre expérience et vos compétences.

Nous aspirons comme vous à la paix mondiale. On voit dans le Japon une nation qui a choisi la voie de la paix et du développement économique et qui a réussi à éviter de prendre parti dans les conflits. Nous savons que le Japon n'a pas l'ambition d'étendre sa puissance militaire pour faire des gains nationaux. Nous considérons qu'il lui est tout naturel d'exprimer son leadership et son désir de paix par l'internationalisme, autrement dit, de mettre ses forces au service du monde.

Ensemble, le Canada et le Japon forment une équipe redoutable précisément à cause de leur expérience, des réseaux de relations importantes qu'ils ont soigneusement tissés et des aspirations qu'ils partagent.

Le potentiel de coopération Canada-Japon sur les plans bilatéral, régional et mondial était au centre des grands thèmes du rapport du Forum Canada-Japon 2000. Cet organisme bilatéral de premier plan a fait à nos premiers ministres un certain nombre de recommandations que nos deux pays étudient actuellement avec le plus grand intérêt. Ces recommandations visaient notamment les aspects suivants :

- une coopération plus soutenue au sein du G-7;

- une collaboration plus poussée dans le domaine de la prévention et de la résolution des conflits, ainsi que dans le domaine du maintien de la paix;
- le déploiement d'efforts plus grands pour que des groupes plus importants dans nos deux pays participent à nos relations bilatérales par l'intermédiaire d'échanges culturels et universitaires;
- la coopération au plan environnemental dans des domaines comme la protection des ressources de l'océan Pacifique nord.

Le siècle de la région Asie-Pacifique pointe à l'horizon. Les occasions et les défis se multiplient. Le Canada et le Japon disposent ensemble de moyens uniques pour contribuer à orienter et à modeler le prochain siècle.

Le fleuve ne sera plus jamais le même. Profitons des leçons de l'histoire pour nous préparer à sauter dans le courant, confiants et pleinement conscients, comme des amis et des compagnons de voyage.